

| Nombre de Conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 16 |
| Présents | 9 |
| Votants | 12 |

Envoyé en préfecture le 28/07/2025

Reçu en préfecture le 28/07/2025

Publié le 28/07/2025

Berger
Levraud

ID : 038-213805542-20250725-D2025_27-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEMOIRIEU

RÉUNION DU : 25/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juillet,
À 19 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de VILLEMOIRIEU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur BRACCO Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 11/07/2025

Présents : MM. BRACCO, Maire. VARCELICE, Secrétaire. GONCALVES. COINT. DEFRENCE. CHIOETTO. VALLOUIS. GERMAIN. POULET.

Absents : J. PERNET. C. CHENARD. J. PICARD. A. PEREZ
M. REBUT a donné procuration à J. VARCELICE
MC. ALLIGIER a donné procuration à J. BRACCO
S. LASSALLE a donné procuration à E. GONCALVES

DÉLIBÉRATION
N° 2025_27

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'OFFICE CENTRAL DE COOPÉRATION À L'ÉCOLE

Cette année encore, Monsieur le Maire propose de contribuer au bon fonctionnement du service de psychologie scolaire du secteur de Tignieu en attribuant une subvention calculée en pourcentage du nombre d'enfants concernés dans la commune.

L'année dernière les contributions communales ont permis de financer du nouveau matériel pour la mise en œuvre de modules de prévention, des ouvrages, un ordinateur et réaliser le réapprovisionnement en matériels de tests psychologiques.

Pour rappel, c'est la commune de Tignieu qui met à disposition un bureau et assume l'ensemble des frais de fonctionnement liés à l'accueil du poste.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal,

- **ATTRIBUE** une subvention de 85.37€ à l'OCCE
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
POUR COPIE CONFORME.

Le Maire,



Jacques BRACCO

Le secrétaire de séance



Joëlle VARCELICE